

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Assemblée Générale FFESSM d'Antibes, 7 et 8 décembre 2024

Saison fédérale 2024

RAPPORT MORAL du PRESIDENT FFESSM

Mesdames et messieurs les présidents de clubs et les gérants de Sca, Mesdames et messieurs les licenciés, chers membres de notre communauté fédérale,

Pour une Fédé forte et ouverte, l'heure du bilan.

Plutôt que de rester les bras croisés dans la tourmente multifactorielle et face aux défis, l'équipe nationale en début de ce mandat s'est engagée tout d'abord à éteindre les incendies destructeurs : convulsions majeures de notre système informatique, crise démocratique fédérale, désastre économique de la Covid suivi de l'explosion de l'inflation. Se battre pour sortir la fédération de la catastrophe !. Oui nous l'avons frôlée. Nous avons pris des solutions courageuses et des approches différentes du passé pour transformer la fédération de l'intérieur et pour chercher de nouveaux modèles économiques, une mutation indispensable. Nous avons en 2023 et encore plus en 2024 redressé les finances de la fédération qui étaient déficitaires depuis 2019. Sortir du poids des habitudes, « sous l'eau un nouveau souffle ». Dans le tout récent éditorial de Subaqua, j'écrivais qu'être au sommet du mat comme une vigie pour voir se lever les tempêtes, c'est un des rôles du président. Et il y en a eu pas mal d'ouragans. Le court terme a nécessité résilience et réactivité. Le long terme nécessite intuition et persévérance.

Nos activités subaquatiques se vivent et se pensent pour tous et tout au long de la vie, autant dans le loisir qui épanouit et qui construit que dans la performance sportive qui fait rêver. Notre fédération est un catalyseur qui réunit en synergie un monde associatif plein de vitalité et un espace marchand dynamique. Elle est un vaste lieu d'innovation qui se doit d'avancer à travers un projet de société émancipateur et des valeurs fédérant autour du bien commun. Voici venu l'heure du bilan, un bilan sincère et centré comme il se doit sur la saison fédérale 2024 avec nos réussites et nos doutes.

La Fédération, contributeur actif des politiques publiques.

L'exemple le plus pertinent est celui de la SNML 2, stratégie nationale mer et littorale qui projette la France de 2024 à 2030 dans sa politique maritime. Dans le texte fondateur, signé par onze ministres au printemps 2024, se trouve nos contributions conservées comme label écosub, relation sport-nature et santé, biodiversité et sciences participatives, actions de sécurité, rôle du tourisme subaquatique...

Et surtout la reconnaissance de nos activités à part entière avec le remplacement systématique du mot nautisme par activités nautiques et subaquatiques.



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Notre reconnaissance d'utilité publique existe à travers la sensibilisation au Développement Durable avec notre implication sur l'économie circulaire auprès de la mission durable de la Direction des sports. Notre rôle dans la préservation de la biodiversité fait partie de notre ADN avec nos sciences participatives et en particulier DORIS qui a de plus en plus une stature internationale, avec sa mise en avant au printemps dernier sur le site web de la CMAS notre fédération internationale. Le renouvellement en cours auprès de l'Office Français de la Biodiversité de notre label Partenaire engagé pour la Nature obtenu en 2021, notre participation régulière auprès de l'UICN France (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont des témoins. Nous sommes reconnus comme acteur de l'Economie Bleue. Un regret : après un an d'attente, le rendez-vous annulé avec le Ministre de la Mer et de la Biodiversité en juin dernier suite à la dissolution brutale de l'assemblée nationale!

Notre participation publique dans l'Economie sociale et solidaire se poursuit avec le « nouveau souffle » du Handisub de façon transversale (passage à une vision élargie du Handisub au-delà de la plongée bouteille). Les avancées en 2024 avec la plongée libre participent dans le renouveau des conventions avec la Fédération Handisport et la Fédération de Sport Adapté réalisées cette année. Cette inclusion par le sport va aussi se faire au travers de la délégation à venir du para-sport que nous avons demandée pour nos disciplines subaquatiques.

Poursuite de l'ouverture au Sport Santé qui fait de nous une fédération reconnue en ce domaine avec une exemplarité européenne dans l'univers subaquatique. La mission internationale du Ministère des sports nous a attribué une subvention pour impliquer plusieurs fédérations sportives francophones dans notre récent stage national de formateurs de cadres d'octobre.

La FFESSM au Club France des JOP de Paris 2024 : Ce Club France installé au Parc de La Villette a été un lieu de liesse populaire du sport. En collaboration avec le CNOSF, nous y étions acteurs centraux les 7 et 8 août pour des démonstrations et initiations d'apnée et de nage avec palmes. Et un focus sur la visualisation intermittente du clip video de la FFESSM « une fédé sportive » qui y a été projeté avec succès pendant toutes la durée des Jeux.

Pour clore ce chapitre des politiques publiques, je mettrais en exergue la date du 23 janvier 2024, une longue réunion à la Direction des sports sur le futur de notre contrat de délégation. La directrice des sports y a salué les engagements forts de la fédération et son redressement.

La Fédération et la poursuite de la rénovation de la gouvernance fédérale.

Mieux comprendre ce que fait votre Fédération : Nous avions promis plus de transparence avec ces bilans succincts et réguliers adressés tous les six mois environ aux structures et aux organes déconcentrés, mais aussi avec les points clefs des décisions après chaque comité directeur.





Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Vous connaissez les modifications de nos Statuts et du Règlement Intérieur apportées lors de l'AG de Bordeaux en décembre 2023, conformément à la loi sur le sport du 2 mars 2022. Un ajustement de quelques points de notre RI explique que vous ayez pour cette AG actuelle une résolution sur quelques modificatifs de ce RI. Exemple, le besoin d'intégrer un élément permettant de solutionner la notion de vide juridique éventuel dans les statuts et RI des OD comme nous l'avons vécu cette année dans une grave crise de comité régional.

La reconnaissance politique de nos commissions nationales s'est inscrite dans les nouveaux statuts. Ainsi leur conseil annuel a de nouveau eu lieu en septembre sur des sujets préparés en amont avec elles. Et leur budget conservé pendant la grande crise économique, a été amplifié de 10% en 2024 sans compter en plus le montant des actions de communication plus efficaces qui leur sont dédiées. Nos commissions d'activités sont les vitrines de notre savoirfaire.

Notre boussole c'est la construction d'une fédération durable au sein d'un monde confronté à des évolutions profondes. Cela a nécessité de sortir des habitudes. Redresser les comptes financiers en extrême danger depuis 2019, ceci a été fait en 2023. Refaire des réserves financières, ceci a été fait en 2024. Redistribuer les bénéfices des comptes aux comités régionaux comme une ristourne supplémentaire. Ainsi 1 euro par licence adulte redonné fin 2023 et de nouveau 1 euro sera redonné fin 2024, ce qui permet de rembourser l'aide financière des régions de 2 euros par licence adulte agencée en juin 2022. Décision courageuse à l'époque conduite avec l'efficacité du Trésorier Général, au sortir de notre crise démocratique pour redresser la barre financière post S.I et post Covid. Le retour actuel à 135.000 licences et à 66.000 cartes brevets traduisent la vitalité de la fédération et permettent 80% des financements et des investissements vers le futur. N'oubliez pas que notre fédération délégataire mais non olympique a seulement 5% de son budget apporté en subvention de développement par notre ministère de tutelle.

Les relations de gouvernance internationale passent par notre volonté d'avoir une présence apaisée et forte, au sein des organismes internationaux comme CMAS Monde, CMAS Europe et les fédérations francophones. Si les résultats mondiaux de l'apnée et du hockey subaquatique devenues disciplines reconnues de haut niveau connaissent des succès historiques, un focus s'impose sur l'organisation du Championnat du monde en eau libre en septembre à Carry (Provence). La Nage avec Palmes sous les feux des projecteurs avec 22 nations, une tempête au milieu des épreuves et un bilan final formidablement positif tant en termes de résultats sportifs qu'en termes d'organisation. Un trop plein d'émotions et un évènement labellisé « Terre des Jeux » et « Engaged for ocean ».



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

La Fédération et la transition digitale des fédérations.

Si 2022 a vu la création d'une plateforme d'e-learning ; 2023 a vu la production d'un REX observatoire retour d'expériences ; 2024 a vu l'apparition d'un Subaqua numérique au 1^{er} septembre, complémentaire à la revue papier. Ne vous en privez-pas (en septembre, croissance de + de 200% des abonnements). Et puis la mise en place quasi finalisée à ce jour de la version mobile tant attendue du carnet de plongée numérique pour être en phase avec les besoins actuels de la société. Un regret, la non acceptation du Fonds d'Intervention Maritime sur ce projet qui cochait tous les critères. Nous n'avons pas été lauréat comme espéré, suite à la réduction majeure de l'enveloppe budgétaire étatique ayant fait choisir en priorité les projets indispensables à la mise en œuvre de la planification maritime.

Ces transformations réussies digitales étaient nécessaires depuis longtemps. Elles ont nécessité un prévisionnel budgétaire et elles ont pu être conduites grâce en partie à des financements appels à projet auprès de l'Agence Nationale du Sport. Nous nous sommes vraiment diversifiés dans nos modèles économiques pour aller chercher des finances hors des chemins habituels. Autres exemples avec des partenariats avec Via Santé pour le sport santé, Ag2R pour le Handisub, les assurances Lafont pour les thèmes de notre RSO.

Outre notre partenaire historique Scubapro dont la convention pour la future olympiade est actuellement en débat avec l'arrivée d'autres acteurs comme Aqualung, nous avons signé en 2024 une convention sur la Randosub et sur Oxyjeunes avec la firme Beuchat. La randonnée subaquatique encadrée ou autonome s'est ainsi mieux structurée, son organisation et le développement de l'encadrant guide de randosub avec une formation digitale en ligne de certification se sont popularisés. A consommer sans modération.

La Fédération et son rajeunissement.

Nous avons été moteur dans cette volonté de rajeunissement pendant l'olympiade. En 4 ans, l'âge moyen du licencié a été abaissé de 3 ans. La part de féminines frôle les 34% cette année, loin des 31% et 32% du passé, ce sont d'ailleurs les femmes qui abaissent notre âge moyen et aident au rajeunissement. Les modifications d'âge minimal au sein de nos cursus de commissions nationales pour l'initiateur à 16 ans, l'abaissement de l'autonomie en plongée bouteille à 16 ans, l'entrée en formation de Guide de palanquée dès 17 ans participent à ce nouveau regard dans nos cursus. Merci à toutes nos commissions de participer à cette dynamique.

Il reste la cerise sur le gâteau avec la modularisation du MF2 et en particulier avec le BEPPA (Brevet d'enseignement plongée profonde à l'air) pour nos MF1... Nous sommes toujours en attente d'une évolution du Code du sport pour deux de ses annexes. Cette mise en attente dans le calendrier par la direction des sports est impactée cet automne par la refonte professionnelle de tous les brevets d'Etat d'éducateur sportif et d'animateur culturel avec France Compétences.



Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Une réforme d'ampleur qui fait suite au Grenelle de l'emploi et des métiers du sport visant à organiser toutes les filières du sport et de l'animation en les organisant en blocs de compétences pour répondre à la loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel ». L'approche à marche forcée à notre sens risque d'obérer les chances de réussite de cette refonte. Les premiers échanges d'ingénierie posent de nombreuses questions d'efficience dans de nombreuses fédérations sportives et pour nous concernant le BPJEPS plongée avec ou sans scaphandre.

La Fédération au service des clubs et des licenciés.

En préambule, je souhaite mettre ici en exergue la complicité agissante de travail avec le Secrétaire Général ainsi que la proximité avec le siège national, sa directrice et les divers services. Je m'y rends 2 à 3 fois par semaine, ce qui permet une efficience constructive pour la fédération.

La qualité de notre assurance Protection Juridique « Juridica » s'est dégradée au fil des ans et avec en plus la prévision d'une très forte hausse. Un appel à concurrence a donc été fait avant l'été par notre courtier et a permis de choisir la Compagnie Française Défense et Protection (CFDP) de façon plus avantageuse. Cette dernière est pionnière avec un service innovant et gratuit de recherche, basé sur l'Intelligence Artificielle pour nos structures et organes déconcentrés.

Les parts territoriales de l'Agence Nationale du Sport pour 2024 ont été dotées pour près de 650 000 euros, pour 157 clubs, 13 Régions et 43 Départements, dépassant ainsi à 54% la barre de dotation minimale pour les clubs fixée à 50% par le ministère des Sports. Bravo à tous. Merci à notre Conseil national d'attribution piloté efficacement par le Président adjoint et notre DTN.

Focus sur divers services: La plateforme Carrefour des bénévoles sur le site national qui est toujours très appréciée. L'évolution de la fiabilité et du suivi de l'application TIV qui avait intégré l'historique des inspections. Après quelques déboires, tout semble fonctionnel depuis cette saison 2024. Après la convention en 2023 avec les services d'Hello Asso, outil de paiement gratuit pour nos clubs et pour les activités fédérales, l'été 2024 a vu la mise en place avec l'UCPA pour nos licenciés d'une réduction de 10% en moyenne sur les stages à condition d'avoir une licence fédérale active.

Un point terminal sur le Contrat d'Engagement Républicain pour nos clubs asso et nos OD. Un CER obligatoire selon la loi pour toute association qui sollicite une subvention d'une institution publique. Il y avait un délai contraint de le rendre public à fin août. Mise en place en mars par la FFESSM d'une plateforme interne pour télécharger le CER et déposer l'attestation sur l'honneur.





Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

L'heure de conclure. Comme je l'écrivais dans Subaqua, « être à la barre n'est rien s'il n'y a pas la vitalité de tout l'équipage ». Je souhaite du fond du cœur remercier dans ce rapport moral pour leur engagement tous les membres du comité directeur national, les salariés du siège, les présidents des commissions nationales. Ils ont œuvré depuis 2021 au service de la Fédération. Honneur leur soit rendu. Certains bénévoles vont partir et être remplacés avec la nouvelle échéance d'olympiade, logique de la vie démocratique.

Notre fédération, ce sont aussi ces milliers d'anonymes qui ne renoncent pas à animer dans les clubs. Si c'est à la direction nationale de contribuer à inventer les clés de lecture du monde de demain, ce sont ces milliers d'anonymes qui sont le souffle de la fédération.

Au nom de la FFESSM, je les en remercie. Ils sont et vous êtes le sel de la fédération dans votre pluralité et diversité.

Frédéric Di Meglio Président de la FFESSM